

BANQUE J. SAFRA (MONACO) SA

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 40.000.000 euros
 Siège social : 15 bis/17, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers d'euros)

	Note n°	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF			
Caisse, banques centrales, CCP		35 346	236 988
Créances sur les Etablissements de crédit.....	5, 6	426 215	901 208
A vue		22 513	181 716
A terme.....		403 702	719 492
Créances sur la Clientèle.....	1, 5, 6	261 891	248 910
Créances commerciales.....		0	0
Autres concours à la clientèle		223 937	175 182
Comptes ordinaires débiteurs.....		37 954	73 728
Obligations et autres titres à revenu fixe	2, 5, 6	894 385	
Actions et autres titres à revenu variable	2, 5, 6		400
Participations et autres titres détenus à long terme.....	2	568	568
Parts dans les entreprises liées	2	22 490	23 217
Immobilisations incorporelles.....	7	113	151
Immobilisations corporelles	7	270	269
Autres actifs	8	22 729	20 059
Comptes de régularisation.....	9	2 546	1 010
Total de l'actif		1 666 553	1 432 780
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	5, 6	560 443	311 131
A vue		120 420	191 237
A terme.....		440 023	119 893
Comptes créditeurs de la clientèle	3, 5, 6	981 443	993 267
Comptes d'épargne à régime spécial			
A vue			
Autres dettes		981 443	993 267
A vue		363 906	280 659
A terme.....		617 537	712 608
Dettes représentées par un titre			
Autres passifs	8	2 218	4 364
Comptes de régularisation.....	9	13 654	15 365
Provisions pour risques et charges	12	10 261	9 693
Dettes subordonnées.....	4	47 785	48 661
Fonds pour risques bancaires généraux.....	4	2 624	2 624
Capitaux propres hors FRBG		48 125	47 675
Capital souscrit.....	4	40 000	40 000
Réserves	4	4 000	4 000

Provisions réglementées	12	51	151
Report à nouveau	4	3 524	3 223
Résultat de l'exercice		550	301
Total du passif		1 666 553	1 432 780

Le total du bilan est de euros 1 666 552 855,98

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

(en milliers d'euros)

	Note n°	31/12/2009	31/12/2008
Engagements donnés		60 095	88 067
Engagements de financement			
Engagements en faveur de la clientèle	6	36 718	54 985
Engagements de garantie			
Engagements d'ordre de la clientèle	6	23 377	33 082
Engagements reçus		46 446	9 108
Engagements de garantie sur établissements de crédit	6	46 446	9 108

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2009

(en milliers d'euros)

	Note n°	2009	2008
Intérêts et produits assimilés		27 813	67 642
Intérêts et charges assimilées		-16 202	-57 192
Revenus des titres à revenu variable			27
Commissions (produits)		13 867	12 015
Commissions (charges)		-801	-948
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		2 025	3 499
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		525	0
Autres produits d'exploitation bancaire		1 644	1 900
Autres charges d'exploitation bancaire		-303	-294
PRODUIT NET BANCAIRE		28 568	26 648
Charges Générales d'exploitation	10,11	-25 077	-24 802
Dotations aux amort. et aux prov. Sur immobilisations incorp. et corporelles	7	-439	-1 069
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION		3 052	777
Coût du risque	15	-1 700	-215
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 352	562
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	7	-475	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		877	562
Résultat exceptionnel		-152	-124
Impôt sur les bénéfices		-275	-137
Dotations / Reprise de FRBG et provisions réglementées	12	100	0
RESULTAT NET		550	301

Le résultat de l'exercice est de euros 549 661,78

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire)

1. Crédits à la clientèle

	2009	2008
Autres concours à la clientèle	227 344	178 017
Crédits de trésorerie.....	13 350	13 968
Crédits d'équipement		1 216
Crédits à l'habitat	42 210	77 483
Autres crédits.....	167 050	81 642
Créances douteuses.....	20 710	18 372
Provisions sur créances douteuses.....	-17 304	-15 537
Créances rattachées.....	1 328	873
Comptes ordinaires débiteurs.....	34 547	70 893
Total.....	261 891	248 910

2. Titres et participations

2.1 Obligations et autres titres à revenu fixe	Placement	Total
Etrangères.....	756 356	756 356
Françaises	131 888	131 888
Coupons courus.....	6 246	6 246
Provisions	-106	-106
Total	894 385	894 385

Des contrats de couverture de taux ont été conclus afin de couvrir le risque de taux pour la plupart des titres en portefeuille.

2.2 Actions et autres titres à revenu variable	(2008 pour mémoire)	Placement	Total
Etrangères.....	181	175	175
Françaises	400		0
Provisions	-181	-175	-175
Total	400	0	0

2.3 Les autres titres détenus à long terme

Montant de 568 milliers d'euros représentant la souscription de certificats d'association au Fonds de Garantie des dépôts.

Organisme français créé par la Loi Epargne et Sécurité Financière du 25/6/1999. Sa mission est de collecter des ressources afin d'indemniser les déposants en cas de faillite de leur banque.

2.4 Part dans les entreprises liées

Nom	Prix d'acquisition	Capital	Part détenue	Résultats 2009	Activité
BANQUE SAFRA FRANCE SA		25 000	100,00%	-1 159	banque
Prix d'acquisition	23 217				
Provision pour dépréciation.....	-727				
Total.....	22 490	25 000			

Le 29 juillet 2008, la Banque a acheté l'intégralité du capital et des droits de vote de la Banque Safra France SA.

Au 31 décembre 2009, la banque J. Safra (Monaco) SA a établi des comptes consolidés en intégrant sa filiale parisienne, pour la première année.

Nom	Prix d'acquisition	Capital	Part détenue	Résultats 2009	Activité
SAFRA ASSURANCE	350	350	100,00%	35	assurance
Total.....		350			

Il s'agit d'une participation indirecte, la société faisant partie du périmètre de consolidation.

3. Comptes créditeurs de la clientèle

	2009		2008			
	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total
A vue :						
Compte épargne						
Comptes ordinaires	363 906	0	363 906	280 659	0	280 659
Total	363 906	0	363 906	280 659	0	280 659
A terme :						
Comptes à terme.....	616 941	596	617 537	709 704	2 904	712 608
Emprunt auprès de la clientèle financière.....	0	0	0	0	0	0
Total	616 941	596	617 537	709 704	2 904	712 608
Total Général.....	980 847	596	981 443	990 363	2 904	993 267

4. Capitaux propres et assimilés / Actionnariat

	Montants au 31.12.2008	variation	Montants au 31.12.2009
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624		2 624
Capital souscrit	40 000		40 000
Réserves	4 000		4 000
Report à nouveau	3 223	301	3 524
Emprunt Subordonné 1 (en principal).....	24 000		24 000
Emprunt Subordonné 2 (en principal).....	23 000		23 000
Total des capitaux propres et assimilés.....	96 847	301	97 148
(hors résultat 2009)			

Le capital est divisé en 2.500.000 d'actions de 16 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie. 99,99% des actions sont détenues par la Banque J. Safra (Suisse) SA à Genève.

La Banque J. Safra (Monaco) SA est consolidée par intégration globale par la Banque J. Safra (Suisse) SA à Genève.

La Banque J. Safra (Monaco) SA consolide par intégration globale sa filiale, la Banque Safra France SA domiciliée à Paris.

	(milliers d'euros)
Les capitaux propres et assimilés s'élèvent à.....	97 148
Les fonds propres réglementaires sociaux s'élèvent à.....	52 563
Soit une différence de.....	44 585
Cette différence correspond à :	
la déduction du net des immobilisations incorporelles.....	-113
participation Banque Safra France SA.....	-22 490
Plafonnement des emprunts subordonnés.....	-21 982

Deux emprunts subordonnés ont été consentis à la Banque J. Safra (Monaco) SA pour un total de 47 000 K euros remboursables au 31/12/2015 et dont les intérêts sont payables annuellement. Les éléments de détail sont les suivants :

- 1 - Emprunts consentis par la société SIB Management Holding (Bahamas) Limited.
- 2 - Le montant des intérêts au titre de l'exercice s'élève à : 1 807 023,19 euros.

5. Ventilation selon la durée résiduelle de certains postes du bilan

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois <1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	non ventilés	Total fin d'exercice 2009
Dont créances et dettes rattachées						
Créances sur les établissements						
de crédit	352 934	70 794	0		2 487	426 215
Euros	173 312	62 990			727	237 029
Devises	179 622	7 804			1 760	189 186
Créances sur la clientèle	166 664	84 262	4 916	4 721	1 328	261 891
Euros	135 533	69 789	4 916	4 721	1 237	216 196
Devises	31 131	14 473			91	45 695
Titres	0	72 473	800 586	15 080	6 246	894 385
Revenu Fixe	0	72 473	800 586	15 080	6 246	894 385
Euros		49 957	144 610	15 080	2 865	212 512
Devises		22 516	655 976		3 381	681 873
Revenu Variable ¹	0	0	0	0	0	0
Euros						0
Devises						0
Total postes de l'Actif	519 598	227 529	805 502	19 801	10 061	1 582 491
Dettes envers les établissements						
de crédit	510 391	17 998	3 900	0	4 111	536 400
Euros	3 969	16 000	3 900		2 446	26 315
Devises	506 422	1 998			1 665	510 085
Titres donnés en pension livrée.	24 043					24 043
Euros						0
Devises	24 043					24 043
Comptes créditeurs de la clientèle	877 183	103 664	0	0	596	981 443
Euros	504 355	95 066			491	599 912
Devises	372 828	8 598			105	381 531
Total postes du Passif	1 411 617	121 662	3 900	0	4 707	1 541 886

1) actions en portefeuille de placement provisionnées à 100%.

6. Opérations avec les entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

	2009			2008		
	Liées	Autres	Total	Liées	Autres	Total
Créances sur les établissements						
de crédits.....	344 307	81 908	426 215	881 958	19 250	901 208
Créances sur la clientèle.....	2 000	259 891	261 891	2 000	246 910	248 910
Crédits.....	2 000	221 937	223 937	2 000	173 182	175 182
Comptes ordinaires débiteurs...		37 954	37 954		73 728	73 728
Créances commerciales.....			0		0	0
Titres à revenu fixe et variable....		894 385	894 385		400	400
Participations et autres titres						
détenus à LT.....		568	568		568	568
Parts dans les entreprises liées....	22 490		22 490	23 217		23 217
Dettes envers les établissements						
de crédits.....	524 601	35 842	560 443	38 319	272 812	311 131
Titres donnés en pension livrée ⁽¹⁾	24 043		24 043			0
Autres.....	500 558	35 842	536 400	38 319	272 812	311 131
Comptes créditeurs de la clientèle	1 287	980 156	981 443	771	992 496	993 267
Emprunt subordonné.....	47 000		47 000	47 000		47 000
Engagements de financement.....		36 718	36 718		54 985	54 985
Engagements de garantie donnés.	6 608	16 769	23 377	2 885	30 197	33 082
Engagements de garantie reçus....	44 850	1 596	46 446	5 850	3 258	9 108

(1) Contrepartie de Titres donnés en pension livrée au 31/12/2009. Le titre concerné est FEDERAL HOME LOAN BANK SYSTEM FHLB pour 35 mios de USD de nominal.

Échéance 13/01/2010.

7. Immobilisations

	Valeur	Mouve-	Valeur	Amort.Dotations	Sorties	Reprise	Amort.	Valeur
	Brute	ments	brute	Cumulé		Amort.	Cumulé	nette
	31.12.2008	2009	31.12.2009	31.12.08	2009	2009	31.12.09	31.12.09
Immobilisations incorporelles	5 302	21	5 323	-5 152	-59	0	-5 210	113
Frais d'établissement	230		230	-230			-230	0
Logiciel	5 073	21	5 094	-4 922	-59		-4 980	113
Acomptes logiciel	0		0	0			0	0
Immobilisations corporelles	5 942	-2 703	3 239	-5 725	-174	2 358	-3 021	218
Matériel	945	24	969	-872	-27	-1	-899	70
Petit outillage	12		12	-12			-12	0
Matériel de transport	106		106	-74	-18		-92	14
Mobilier	196	-152	44	-188	-19	158	-50	-6
Informatique	1 973	70	2 043	-1 866	-83		-1 949	94
installations techniques	398	-398	0	-398		398	0	0
Agencement Ruscino	2 311	-2 247	64	-1 794	-27	1 802	-19	45
Provision pour dépréciation Ruscino	0		0	-520			0	0
Immobilisations corporelles hors exploitation	51	1	52	0			0	52
Total des Immobilisations	11 296	-2 682	8 614	-10 877	-232	2 358	-8 232	383

Dotation nette aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations au cours de l'exercice 2009	
Amortissements période	-232
Reprise Provision pour dépréciation	520
Dotation nette	288
Provision pour dépréciation immobilisations financières	-727
Dotation nette sur valeur immobilisées	-439

8. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs

	2009	2008
Actif	22 729	20 059
Sociétés de bourse	11 138	8 510
Débiteurs divers	645	733
Dépôt de garantie (*)	10 946	10 816
Passif	2 218	4 364
Créditeurs divers.....	1 323	1 842
Comptes règlements opérations titres.....	895	2 522

(*) dépôt de garantie auprès du correspondant CALYON en couverture de notre opérativité.

9. Ventilation des comptes de régularisation actif - passif

	2009	2008
Actif	2 546	1 010
Charges payées d' avance.....	453	89
Produits à recevoir	942	1 244
Autres.....	1 151	-323
Passif	13 654	15 365
Charges à payer.....	12 886	14 065
Autres.....	768	1 300

10. Effectif au 31 décembre

	2009	2008
Effectif	2 009	2 008
Cadres	61	53
Non Cadres	23	30
Total	84	83

11. Rémunération des administrateurs

Le total des rémunérations allouées aux administrateurs durant l'exercice 2009 s'élève à 4.973.000,00 euros, ce total est inclus dans les frais de personnel.

12. Correctif de valeurs et provisions/réserves pour risques bancaires généraux

	Situation au 31.12.2008	Dotations	Reprises	Situation au 31.12.2009
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation.....	9 693	2 114	-1 546	10 261
Autres provisions réglementées.....	151	0	-100	51
Total des correctifs de valeurs et provisions.	9 844	2 114	-1 646	10 312
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624	0	0	2 624

13. Hors bilan sur instruments financiers et titres

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque sont des opérations "d'intermédiation", la banque adossant systématiquement les opérations clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

(chiffres en milliers d'euros)	2009	2008
Le montant total des changes à terme au 31 décembre était le suivant :		
Devises à recevoir.....	125 095	58 637
Euros à recevoir.....	93 125	114 323
Devises à livrer.....	125 035	60 580
Euros à livrer.....	68 550	113 714
Le montant total des changes au comptant au 31 décembre était le suivant :		
Devises à recevoir.....	1 226	2 109
Euros à recevoir.....	825	3 792
Devises à livrer.....	1 210	4 748
Euros à livrer.....	846	1 197

Engagements sur instruments financiers à terme

Pour ces opérations, même principe que les opérations de change à terme, à savoir que la banque n' intervient qu'en tant qu' intermédiaire.

La contre-valeur du nominal sous-jacent des opérations "ouvertes" au 31 décembre était :

Contre-valeur	Total	Total
Opérations fermes de couvertures sur instruments de cours de change.....	766	1 838
Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts.....	469 378	55 510
Opérations fermes de couverture sur autres instruments.....	6 985	4 614
Opérations conditionnelles de couverture sur instruments de cours de change	8 404	40 004
Opérations conditionnelles de couverture sur autres instruments.....	59 275	33 325

De par son rôle d' intermédiaire, la Banque n'est donc jamais en position, que ce soit de taux ou de change sur ces opérations.

Contre-valeur des actifs et passifs en devises au 31 décembre :

Total actif du bilan devises.....	927 862	383 239
Total passif du bilan devises.....	916 147	379 233

Au 31 décembre 2009, la position de change la plus importante était longue de 175 986 contre-valeur euros et concernait le USD.

14. Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31 décembre 2009, ce ratio déclaré en consolidé s'élève à 15,20 % et excède le minimum réglementaire de 8 %.

Quant au coefficient de liquidité, déclaré par entité, il s'élève pour la même date à 111 %, le minimum étant de 100%.

15. Coût du Risque

Variation du coût du risque	2009	2008
dotations provisions risques et charges	-2 114	-467
reprise provisions pour risques et charges.....	1 546	1 020
dotations provisions créances douteuses	-1 096	1
reprise provisions créances douteuses	8	254
pertes sur créances douteuses couvertes par des provisions	-44	-1 020
pertes sur créances douteuses non couvertes par des provisions		-1 084
récupération créances amorties		1 081
Total	-1 700	-215

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DE LA BANQUE J. SAFRA (MONACO) SA

2009

1.1 Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) de la Banque J. Safra (Monaco) SA ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002-03 du 12 décembre 2002, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis.

1.2 Conversion des opérations en devises

Conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à Paris, à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Comptes de bilan

1.3 Opérations sur titres

Titres de transaction

Les opérations de transactions sur titres regroupent l'ensemble des interventions sur des marchés liquides effectuées dès l'origine avec l'intention de revendre les titres après une courte période de détention (six mois au plus). Ces titres figurent au bilan pour leur prix de marché, les variations positives ou négatives de cours étant portées au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes existant sur des ensembles homogènes de titres, sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'usage.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement.....	3 ans
Progiciel bancaire et logiciels liés.....	5 ans
Logiciels annexes	1/3 ans

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau	5 ans
Agencements	7/10 ans
Petit outillage	3 ans
Véhicule	5 ans
Mobilier.....	5 ans
Matériel Informatique	3 ans

Compte de résultat**1.5 Intérêts et commissions**

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata temporis.

1.6 Résultat sur opérations de change

Le résultat sur opération de change est déterminé conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le CRB 90.01.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

Les contrats de change à terme sont réévalués conformément à la réglementation :

- les opérations de change à terme dites sèches et celles effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont réévaluées au cours à terme de la durée restant à courir ;

- les contrats utilisés dans le cadre d'opérations de couverture d'éléments du bilan sont évalués selon la méthode du cours comptant avec étalement du report / déport.

1.7 Résultats sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88.02 et 90.15, modifiés par le règlement 92.04, du comité de la réglementation bancaire (CRB).

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur des marchés, dont la liquidité est assurée, sont réévaluées selon le principe du « mark to market », les gains et les pertes étant immédiatement comptabilisés en résultat.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

1.8 Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata temporis chaque fin de mois pour le portefeuille de placement.

1.9 Couverture des risques et dotations aux comptes de provisions

a) Provisions pour créances douteuses

Des provisions sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidation...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Sont considérées comme des créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis six mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis trois mois sur les autres crédits.

Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100%.

Les provisions sont inscrites en déduction des postes du bilan.

b) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

c) Provisions réglementées

Des provisions réglementées sont constituées en fonction d'un pourcentage des encours de crédit à moyen et long terme. Ces provisions sont déductibles du résultat fiscal.

d) Fonds pour risques bancaires généraux

Ce poste enregistre les montants que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux non identifiés, eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires et ils figurent dans nos fonds propres.

1.10 Engagements en matière de retraite

Il a été constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective des banques sur le personnel en activité. L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2009 est évalué à 358 325.04 euros.

1.11 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

1.12 Consolidation

Au 31 décembre 2009, nous avons consolidé notre filiale parisienne. Les chiffres consolidés ont été établis selon les normes françaises et déclarés auprès de notre organe de tutelle. Les données consolidées sont présentées après les comptes et les annexes sociaux.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008, pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu par l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2009, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation

d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2009, le compte de résultat de l'exercice 2009 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2008, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 10 mai 2010.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Claude PALMERO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la BANQUE J. SAFRA (MONACO) SA, 15 bis/17, avenue d'Ostende à Monaco.